

COMMUNIQUÉ

Une subvention de 7 200\$ remise à l'Association touristique des Îles-de-la-madeleine pour la supporter dans la réalisation de son projet «Commercialisation des Îles-de-la-Madeleine – Phase 2 »

Sainte-Anne-des-Monts, le 2 novembre 2007– À la suite de l'application de la loi 76 et dans un contexte où les destinations concurrentes aux Îles-de-la-Madeleine bénéficient de revenus accrus en termes de promotion et de mise en marché, l'ATR des Îles-de-la-Madeleine fait face à une diminution de ses budgets promotionnels. Afin de palier à ce manque de fonds et dans le but d'étaler davantage l'activité touristique vers les mois de juin et septembre, la Conférence régionale des élu(e)s se devait d'investir dans ce secteur d'activité, lequel constitue un atout important dans l'économie régionale.

L'étalement de la période touristique aux Îles passe obligatoirement par le développement des marchés limitrophes que sont les provinces atlantiques. Les expériences menées jusqu'à maintenant sur ces marchés montrent que tant la population des Maritimes que les clientèles du nord-est américain qui fréquentent la région constituent des clientèles cibles de premier choix pour le développement de la basse saison aux Îles-de-la-Madeleine.

Le démarchage effectué lors de la phase 1 de ce projet a permis de constater l'intérêt qu'a la clientèle des Maritimes face aux Îles-de-la-Madeleine. Les demandes d'information touristiques se sont accrues, on a constaté une forte participation aux activités promotionnelles (ex. : concours) et des commentaires favorables ont été émis par les membres en début de saison 2007. La Phase II permettra donc de poursuivre le démarchage. Elle se déroulera sur 14 semaines et prévoit l'embauche d'un agent de commercialisation.

Le président de la CRÉ, Bertrand Berger, indique que « L'activité touristique des Îles-de-la-Madeleine constitue un des piliers de notre économie régionale. Il est primordial d'investir dans le domaine touristique et d'assurer son développement, puisqu'un grand nombre d'emplois sont issus de ce secteur d'activité».

-30-

Source : Bertrand Berger, président CRÉGÎM Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923	Renseignements : Nadine Cotton, agente de communication CRÉGÎM Tél. : 418-368-6771 ou 418-360-4402
--	--